

Réf: Dossier 310849

Avis de constitution

SOCIETE « LES RESIDENCES YAO »

Siège Abidjan-Cocody Angré, Cité les Arcades 2ème programme, Rue Bandaman, 3ème villa à gauche, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 29/02/2024 reçus par Me ANGELIN OLIVIER YABLAI, et enregistrés au CEPICI le 24/04/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LES RESIDENCES YAO »

Objet : La construction immobilière - L'aménagement foncier - L'ameublement - La gestion d'espaces verts - Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires et connexes

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan-Cocody Angré, Cité les Arcades 2ème programme, Rue Bandaman, 3ème villa à gauche, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M YAO DIDIER ANDERSON (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02485 du 24/05/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

